

## ANCONA LIMITED PRODUCT WARRANTY

Subject to the limitations, exclusions and disclaimers hereof, AMS warrants exclusively to the original purchaser (the “**Purchaser**”) of this Ancona product (the “**Product**”) that it shall be free from defects in material or workmanship (the “**Limited Product Warranty**”). The duration of the Limited Product Warranty is 12 months from the date of original purchase (the “**Warranty Period**”).

The Limited Product Warranty does not extend to commercial or institutional use or installation and to residential or domestic use or installation outside of Canada and the USA. It is not transferable or assignable to any person.

Any failure of the Product that is not traceable to a defect in material or workmanship is not covered by the Limited Product Warranty. These non-warrantable items include, but are not limited to: (i) consumable and accessory parts; such as light bulbs; (ii) service outside of Canada and the USA; (iii) damage caused during shipping, handling or installation; (iv) labour costs related to installation, removal, reinstallation costs or other contingent expense; or (v) routine replacement of parts due to normal wear and tear of the Product.

If the Purchaser discovers within the Warranty Period a defect in material or workmanship, the Purchaser shall promptly notify AMS in accordance with the Warranty Claim Procedure set forth below. Within a reasonable time after such notification, AMS shall, at no charge to the Purchaser: (i) perform any repair or replacement of parts that it determines is necessary or useful to correct any defect in material or workmanship; or (ii) replace the original Product with a new Product, the whole at AMS’ sole and absolute discretion. The remedy provided above shall be the Purchaser’s sole and exclusive remedy and AMS’ sole and exclusive obligation under the Limited Product Warranty.

Products or parts that are new or reconditioned to perform as new, shall be exchanged by AMS upon receipt of the original Product or parts from the Purchaser and, upon the completion of such exchange, the original Product or parts shall become AMS’ property. The Warranty Period shall not be extended due to suspension of the use of the Product because of repair, replacement, examination or for any other reason.

Subject to the Purchaser’s compliance with the Warranty Claim Procedure set forth below, transportation and installation of warranty replacements shall be performed at AMS’ cost, and AMS shall bear the risk of loss or damage to returned Product or parts while in transit.

AMS’ Limited Product Warranty shall be automatically void if: (i) any repair, alteration, modification, customization, disassembling, addition or any other work is performed on the Product by any person not authorized by AMS to do so; (ii) any alleged material defect, including deterioration or wear, is a result of failure to observe the manufacturer’s instructions or guidelines, abuse, misuse, improper operation, care or maintenance, unusual physical or electrical stress and/or power surges, brown-out, chemical abrasion or improper chemical or environmental conditions, leaking, fire, lightning, *force majeure* or superior force, accident, error, negligence, or is a result of use for non-domestic or non-residential purposes or for any purpose other than the Product’s intended purpose; (iii) the Product is operated in conjunction with accessories, other products, ancillaries or peripheral equipments or substances that have not been previously approved in writing or validated by AMS; or (iv) Purchaser fails to comply with the Warranty Claim Procedure set forth below.

THE LIMITED PRODUCT WARRANTY IS EXCLUSIVE AND IN LIEU OF ALL OTHER WARRANTIES OR CONDITIONS INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, IMPLIED WARRANTIES OR CONDITIONS OF MERCHANTABILITY, FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE AND NON-INFRINGEMENT OF THIRD PARTY RIGHTS OF ANY KIND, MADE OR INTENDED BY AMS OR ITS AUTHORIZED DISTRIBUTORS.

IN NO EVENT SHALL AMS BE LIABLE FOR DAMAGES IN EXCESS OF THE PURCHASE PRICE PAID BY THE PURCHASER FOR THE PRODUCT, OR FOR ANY INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE, EXEMPLARY OR OTHER SIMILAR DAMAGES, WHETHER FORESEEABLE OR UNFORESEEABLE, ARISING OUT OF OR IN CONNECTION WITH THE USE OF THE PRODUCT, INCLUDING THE ABILITY OR THE INABILITY TO USE THE PRODUCT.

The terms hereof and any action in connection therewith, regardless of form, shall be interpreted and construed in accordance with the laws of the Province of Québec and the laws of Canada applicable therein, without giving effect to principles of conflicts of laws. If a provision of this Limited Product Warranty is determined to be invalid, illegal or unenforceable, all other provisions will remain in full force and effect.

### WARRANTY CLAIM PROCEDURE

In the event a claimable defect occurs, the Purchaser shall call AMS’ customer service department at 1-800-350-4562 in order to obtain a return authorization number and shipping instructions (the “**Authorized Shipping Instructions**”).

The Purchaser shall then promptly ship the Product, in accordance with the Authorized Shipping Instructions with the following documentation/information:

- the name and address of the Purchaser;
- the Product model number;
- the date and location of the purchase of the Product;
- the original sales receipt of the Product;
- the complete description of the problem;
- the name and address of the installer of the Product.

Claims must be filled out in writing and received by AMS within six months of the appearance of the claimable defect.

**For service and assistance, please call: 1-800-350-4562, or email us at: [service@anconahome.com](mailto:service@anconahome.com)**

## GARANTIE LIMITÉE D'ANCONA

Sous réserve des exclusions, des exemptions et des limitations contenues à la présente, AMS garantit, exclusivement à l'acheteur initial (l'« **Acheteur** »), que le produit Ancona (le « **Produit** ») est exempt de défauts relatifs à ses matériaux ou à sa fabrication (la « **Garantie limitée** »). La Garantie limitée est d'une durée d'un an à compter de la date d'achat original (la « **Période de garantie** »).

La Garantie limitée ne s'applique pas aux installations de type commercial ou institutionnel, ni à l'usage ou à l'installation résidentiels ou domestiques à l'extérieur du Canada ou des États-Unis. La Garantie limitée n'est ni transférable ni cessible à quiconque.

Une défaillance du Produit qui n'est liée à aucun défaut relatif à ses matériaux ou à sa fabrication n'est pas couverte par la Garantie limitée. Les éléments non couverts par la Garantie limitée comprennent, sans toutefois s'y limiter, i) les articles utilitaires et accessoires ii) tout service à l'extérieur du Canada ou des États-Unis; iii) les dommages causés en cours d'expédition, de manutention ou d'installation; iv) les coûts de main-d'œuvre liés à l'installation, l'enlèvement ou la réinstallation du Produit ainsi que tout frais y étant relatifs; ou v) le remplacement de routine de pièces dû à l'usure normale du Produit résultant d'une utilisation normale.

L'Acheteur qui découvre un défaut relatif aux matériaux ou à la fabrication du Produit couvert par la Garantie limitée pendant la Période de garantie doit en aviser AMS sans tarder, selon la procédure de réclamation décrite ci-dessous. Dans un délai raisonnable suivant la réception de cet avis, AMS, i) effectuera tout remplacement ou réparation de pièce qu'elle jugera nécessaire ou utile afin de corriger le défaut relatif aux matériaux ou à la fabrication du Produit; ou ii) remplacera le Produit original par un nouveau Produit, le tout sans frais pour l'Acheteur et à l'entière discrétion d'AMS. Les recours de l'Acheteur et les obligations d'AMS en vertu de la Garantie limitée sont limités au remplacement ou à la réparation d'une pièce ou du Produit tel qu'établi ci-dessus.

Un Produit neuf ou remis à neuf, ou des pièces neuves ou remises à neufs, seront échangés par AMS sur réception du Produit original ou des pièces originales retournés par l'Acheteur. À l'issue de cet échange, AMS devient propriétaire du Produit original ou des pièces originales retournés par l'Acheteur. La Période de garantie ne sera pas prolongée ou suspendue du fait d'une suspension de l'utilisation du Produit en raison de la réparation, du remplacement ou de l'examen du Produit ou pour toute autre raison.

Sous réserve du respect de la procédure de réclamation décrite ci-dessous, les frais de transport et d'installation d'un Produit ou de pièces réparés ou échangés en vertu de la Garantie limitée sont assumés par AMS. AMS assure également les risques de perte ou de dommages relatifs au Produit ou aux pièces ainsi réparés ou échangés durant leur transport.

La Garantie limitée offerte par AMS sera automatiquement déclarée nulle et non avenue si i) le Produit a fait l'objet d'une réparation, d'une altération, d'une modification, d'une personnalisation, d'un démantèlement ou d'un ajout par une personne non autorisée par AMS; ii) le défaut du ou les dommages au Produit, notamment sa détérioration ou son usure, découlent d'un manquement à se conformer aux instructions du manufacturier, d'un abus, d'une mauvaise utilisation, d'une utilisation inadéquate, d'un entretien déficient, d'une tension physique ou électrique anormale et/ou d'une surintensité, d'une réduction de tension, de l'utilisation de produits abrasifs ou de conditions environnementales ou chimiques inadéquates, d'une fuite, de la foudre, d'une force majeure, d'un accident, d'une erreur, d'une négligence ou si le défaut ou les dommages découlent d'un usage à une fin non domestique ou non résidentielle ou contraire à l'usage auquel le Produit est normalement destiné; iii) le Produit est utilisé avec des accessoires, d'autres produits, équipements ou substances périphériques ou avec des équipements auxiliaires non autorisés ou non approuvés par un avis écrit de AMS; ou iv) l'Acheteur fait défaut de se conformer à la procédure de réclamation en garantie décrite ci-dessous.

LA GARANTIE LIMITÉE EST EXHAUSTIVE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE OU CONDITION, INCLUANT, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, LES GARANTIES OU LES CONDITIONS IMPLICITES RELATIVES À LA QUALITÉ MARCHANDE, L'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER OU LA NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS, FOURNIE OU APPAREMMENT FOURNIE PAR AMS OU SES DISTRIBUTEURS AUTORISÉS.

EN AUCUN CAS AMS NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE DOMMAGES DONT LA VALEUR EXCÈDE LE PRIX D'ACHAT INITIAL DU PRODUIT PAYÉ PAR L'ACHETEUR OU DE DOMMAGES PUNITIFS, EXEMPLAIRES, INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPÉCIAUX, ACCIDENTELS OU CORRÉLATIFS OU DE TOUS AUTRES DOMMAGES SIMILAIRES, QU'ILS SOIENT PRÉVISIBLES OU IMPRÉVISIBLES, QUI POURRAIENT DÉCOULER DE L'UTILISATION DU PRODUIT OU QUI SERAIENT LIÉS À SON UTILISATION, Y COMPRIS TOUTE PERTE DE JOUISSANCE DU PRODUIT.

La présente Garantie limitée et toute procédure la concernant, sans égard à leur forme, sont interprétées en vertu et régies par les lois du Québec et celles du Canada qui y sont applicables, sans égard aux principes de conflits de lois. Même si une disposition de la présente Garantie limitée est déclarée invalide, illégale ou inapplicable, toutes les autres dispositions de la Garantie limitée demeurent pleinement en vigueur.

## PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

En cas de défaut pouvant faire l'objet d'une réclamation en vertu de la Garantie limitée, l'Acheteur doit contacter le Service à la clientèle de AMS au 1-800-350-4562, afin d'obtenir un numéro d'autorisation de retour du Produit ainsi que les instructions relatives à son expédition (les « **Instruction d'expédition autorisées** »). L'Acheteur doit par la suite retourner le Produit en respectant les Instructions d'expédition autorisées et fournir les informations suivantes :

- le nom et l'adresse de l'Acheteur;
- le numéro de modèle du Produit;
- la date et le lieu d'achat du Produit;
- le reçu original d'achat du Produit;
- une description détaillée du problème relatif au Produit;
- le nom et l'adresse de l'installateur du Produit.
- 

Les réclamations doivent être soumises par écrit et transmises à AMS dans les six mois suivant l'apparition du défaut faisant l'objet de la réclamation.

**Pour toute assistance, veuillez téléphoner au 1-800-350-4562 ou faire parvenir un courriel à [service@anconahome.com](mailto:service@anconahome.com)**